

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Caplan, tenue le mercredi vingt-deuxième jour de décembre deux mille vingt et un à dix-sept heures à huis clos.

Le conseil de la Municipalité de Caplan siège à huis clos par visioconférence.

Sont présents :           Lise Castilloux, maire  
                                  Paul-Égide Bourdages, conseiller  
                                  Sylvain Bourque, conseiller  
                                  Maude Brinck-Poirier, conseillère  
                                  Joshua Burns, conseiller  
                                  Jean-Bertrand Molloy, conseiller

Est absent :               Jean-Marc Moses, conseiller et maire suppléant

Est aussi présente :    Céline Leblanc Méthot, greffière-trésorière adjointe  
                                  Marilyne Robichaud, coordonnatrice aux loisirs

Cette séance est sous la présidence de Mme Lise Castilloux, maire.

Les membres présents forment le quorum.

---

---

## **ORDRE DU JOUR**

Mot de bienvenue

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation que la séance soit tenue à huis clos;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Mme Lise Castilloux procède à l'ouverture de la séance.

#### **RÉSOLUTION 021 – 12 - 378**

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Paul-Égide Bourdages propose d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Unanimité.

#### **RÉSOLUTION 021 – 12 - 379**

### **3. ACCEPTATION QUE LA SÉANCE SOIT TENUE À HUIS CLOS**

**Considérant** le renouvellement des règles sanitaires en vigueur dès maintenant;

**Considérant** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**Considérant** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique;

**Pour ces motifs**, il est proposé par Mme Maude Brinck-Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le conseil de la Municipalité de Caplan accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence;

Adopté.

#### **RÉSOLUTION 021 – 12 - 380**

#### **4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

**Considérant** l'obligation de chaque municipalité d'adopter son programme d'immobilisations triennal annuellement; selon l'article 953.1 du CM;

**Considérant qu'un** avis public a été donné le 13 décembre 2021;

**Considérant que** tous les membres du conseil municipal ont eu en main le projet du programme triennal d'immobilisations;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Sylvain Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Caplan soit adopté et décrète ce qui suit :

<b>PROJECTIONS INVESTISSEMENTS</b>				
<b>Année</b>	<b>PROJET</b>	<b>Département</b>	<b>Montant estimé</b>	<b>Mode de financement</b>
2022	Programmation TECQ (seuil)		200 000 \$	Budget courant / emprunt
	Jeux plage	Loisirs		
	Patinoire	Loisirs		
	Travaux routiers	Voirie		
	Achat d'une niveleuse	Travaux publics	150 000 \$	Emprunt
	Travaux Hôtel de ville	Administration	150 000 \$	Subvention
2023	Rouleau compacteur	Voirie	40 000 \$	Budget courant
	Pavage route Dion	Voirie	210 000 \$	Subvention / emprunt
	Pavage Rang 2 (en attente d'approbation)	Voirie	1.4 M. \$	Subvention / emprunt
	Havre de pêche	Loisirs	50 000 \$	Budget et subvention
	Achat d'une pépinière	Travaux publics	150 000 \$	Emprunt
	Programmation TECQ (seuil)		200 000 \$	Budget courant / emprunt
	Jeux plage	Loisirs		

	Patinoire Travaux routiers	Loisirs Voirie		
	Ancien garage	Développement	À déterminer	À déterminer
2024	Projet nouvelle rue – logements	Développement	À déterminer	À déterminer
	Assainissement des eaux	Hygiène du milieu de vie	3 M \$	Subvention / emprunt
	Compteurs d'eau		À déterminer	

Adopté.

## 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions ou commentaires.

### **RÉSOLUTION 021 – 12 - 381**

#### 6. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur la proposition de M. Paul-Égide Bourdages, la séance est levée.

Il est 19 h 10.

Unanimité.

\_\_\_\_\_  
Lise Castilloux, maire

\_\_\_\_\_  
Céline Leblanc Méthot, greffière-trésorière adjointe

*Je, Lise Castilloux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*